

CCAS : RESTAURATION EN DANGER DÉFENDONS NOS EMPLOIS

La nouvelle se répand dans le personnel comme une trainée de poudre : le destin de la restauration méridienne semble scellé. Les patrons de la branche des IEG proposent aujourd'hui, dans le cadre d'une négociation globale sur les activités sociales, de reprendre l'exploitation de la restauration afin de la confier à une multinationale de la restauration collective de type SODEXO, COMPASS ou autre ELIOR. Activité sociale depuis la loi de nationalisation en 1946, la restauration méridienne deviendrait ainsi une source de profit pour des actionnaires.

Quel avenir pour le personnel ?

Si le transfert des restaurants au privé devenait une réalité, le personnel serait dans un premier temps probablement repris. Mais, à court terme, le repreneur ne manquerait pas de vouloir réduire sa masse salariale pour augmenter ses profits, donc de supprimer des emplois, comme ils le font tous. De nombreux collègues de la restauration risqueraient alors de se retrouver au chômage !

De leur côté, les patrons des IEG ont déjà annoncé qu'ils ne reprendraient pas « en masse » les salariés conventionnés.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la CCAS a voté, en décembre 2015, une baisse importante de la masse salariale et la suppression de 300 emplois dans la restauration et ce avant même qu'il ne soit question de transfert.

La pérennité des emplois de la restauration méridienne est intimement liée au devenir de celle-ci. Elle répond à un besoin d'exploitation des patrons de la branche des IEG. C'est pourquoi son financement doit être, comme de 1947 à 1964, intégralement pris en charge par les employeurs (mise à disposition de locaux appropriés, installation et renouvellement du matériel, frais de fonctionnement, ...).

Mais la restauration, c'est aussi une activité sociale à part entière. Elle doit rester sous la maîtrise d'ouvrage exclusive de la CCAS. C'est ce que SUD Activités Sociales revendique. C'est ce que toutes les fédérations syndicales devraient aussi fermement revendiquer dans le cadre des négociations avec les patrons de la branche. L'heure n'est pas à la négociation des mesures d'accompagnement « social » du transfert au privé, mais à l'organisation de la lutte contre le transfert ! Pas de chèque en blanc aux négociateurs.

Avec ses 900 salariés, la restauration a de l'avenir à la CCAS

Ensemble exigeons :

- ♦ le maintien de la gestion de la restauration dans les activités sociales
- ♦ le financement intégral de la restauration méridienne par les patrons des IEG
- ♦ le passage au statut du personnel des IEG pour tous les conventionnés
- ♦ l'arrêt de la fermeture des restaurants

Seule la mobilisation du personnel permettra de sauver la restauration

